

ASSOCIATION DES BRETONS D'ANJOU

25 bis, rue des Banchais 49100 – ANGERS

Bulletin Infos : JANVIER - FEVRIER / GENVER - C'HWEVRER 2018

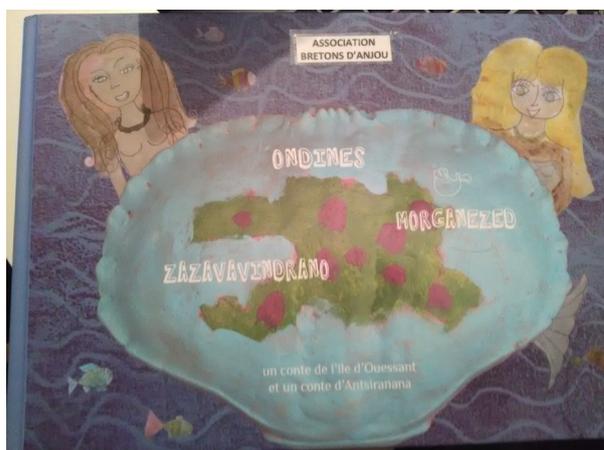
**Nous vous souhaitons une très bonne et heureuse année 2018,
Pleine de bonnes choses, bonheur, joies et surtout santé.**

BLOAVEZH MAT

PETITES DEPECHEs

- * Au premier cours de danses de 2018, nous avons dégusté la galette des rois....Bonne ambiance!!!
- * Le café breton du 13 février 2018 sera remplacé par une réunion du CA (conseil d'administration)
- * Le café breton du 13 mars 2018 sera remplacé par « un mini fest-noz »
- * Un stage de danses de « Gavottes » est en projet, dates et salles à déterminer.
- * Pour le voyage du dimanche 3 juin à La Roche-Bernard, vous trouverez les informations et le bulletin d'inscription en dernière page.

BIBLIOTHEQUE



Un nouveau livre :

« un conte de l'Ile d'Ouessant et un conte d'Antsiranana »

Pour ceux qui ne l'on pas encore fait, pensez à régler votre cotisation pour la saison 2017-2018!!!!

Petit rappel des Ateliers

Danses

septembre	gwengolo	Passé
octobre	here	Passé
novembre	du	Passé
décembre	kerzu	Passé
janvier	genver	Passé
février	c'hwevrer	6 & 20
mars	meurzh	13 mini festnoz a la place du café breton & le 20
avril	ebrel	3 & 17
mai	mae	22
juin	mezheven	5 & 19

Echanges sur la Bretagne (café breton)

septembre	gwengolo	
octobre	here	Passé
novembre	du	Passé
décembre	kerzu	Passé
janvier	genver	16 et 30
février	c'hwevrer	13 Remplacé par le CA
mars	meurzh	Le 13 remplacé par mini fest noz & le 27
avril	ebrel	10
mai	mae	15 & 29
juin	mezheven	12

Cours de breton

Le jeudi de 19h à 20h30]
 Le samedi de 10h à 11h30] selon les niveaux
 Le mardi de 18h45 à 20h15]

Cours de bombarde

Le lundi de 17h45 à 18h30
 Le mercredi 17h-17h45
 Le mercredi 18h-19h
 Le mercredi de 18h45 - 20h15
 Le vendredi de 17h30 à 19h

Chant en breton

Tous les jeudis de 20h30 à 21h45

Pour ceux qui ne l'on pas encore fait, pensez à régler votre cotisation pour la saison 2017-2018!!!!



AGENDA

2018



Dimanche 11 Février - L'Assemblée Générale suivie du fest deiz se tiendra à la salle Daviers à Angers. Une convocation vous a été adressée avec un pouvoir.

Du 5 au 18 Février 2018 : 15 jours pour les différences : les langues et leur apprentissage

« 15 jours pour les différences »
du 5 au 18 février 2018



Le 14 Février Marie-Anaig lira un conte en breton (le petit chat perdu)

*****attention sur inscription*** les 14 et 16 février**

Le 16 Février—Soirée cabaret avec chants en différentes langues

Le 17 Février—Jean fera une conférence : Le breton, dernière langue celtique du continent européen— également Poésies et Chants Bretons.
Vous pouvez voir le programme plus détaillé sur notre site.

Samedi 24 Février à 20h30 : Concert de Gilles Servat à Chemillé en Anjou

Printemps des poètes -

Mercredi 7 mars 2018 à la maison pour tous de Monplaisir

Mercredi 14 mars 2018 à la tour Saint Aubin

Le 10 mars : Fest noz de Dansael à Saint-Barthélémy à 20h30.

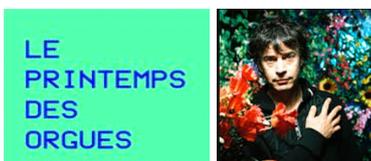


Le 27 mars : Conférence par Jean—histoire de France revisitée à partir de la vallée de la Loire

Le 10 avril : Conférence par Guy Saindrenan sur les vins du Pays Nantais et d'Anjou

Jeudi 19 avril à 20h30 [Printemps des Orgues](#) - Concert à la Cathédrale d'Angers de

[Denez Prigent](#) et de l'organiste Gunnar Idenstam. Vente des billets à l'association « Les Bretons d'Anjou » à un tarif préférentiel de 23,00 €uros pour les adhérents (27.00 €uros tarif plein)



Vendredi 4 au Samedi 12 mai 2018 - Ar Redadeg

La ville de départ : Quimper / celle de l'arrivée : Plouguerneau



Dimanche 3 Juin 2018—Voyage à La Roche Bernard. (Voir information en fin de bulletin)

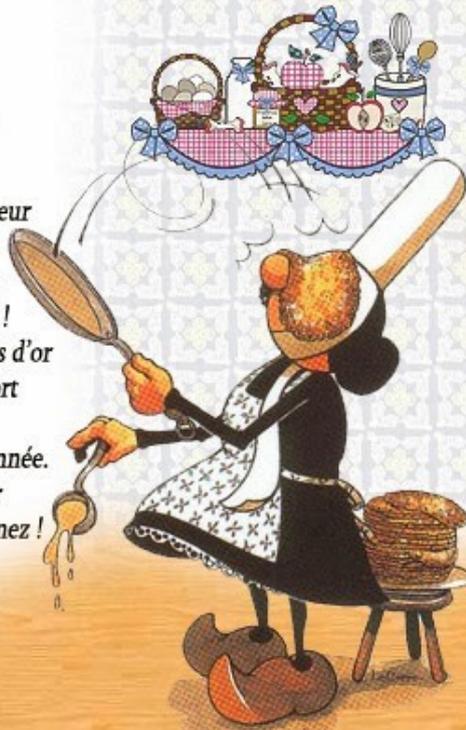
Samedi 20 & Dimanche 21 Octobre - Festi'Trad à Sainte Gemmes sur Loire remplace celui prévu les 14 & 15 Avril 2018 faute de salle non terminée en travaux.

Samedi 10 novembre 2018 - Fest Noz des Bretons d'Anjou

****Attention il remplace celui prévu le samedi 24 novembre 2018****

La chandeleur

N'oubliez pas, c'est bientôt la chandeleur
L'hiver s'apaisera ou prendra rigueur
Courez toutes et tous à vos fourneaux
Ne la ratez pas, la crêpe est un cadeau !
Cachez dans votre main un rond Louis d'or
Et vous serez protégés des coups du sort
Car toutes richesses et la prospérité
Vous seront acquis tout au long de l'année.
Mais, prenez garde en la faisant sauter
Elle pourrait bien vous tomber sur le nez !



2 février: fête de la Chandeleur



*A la Chandeleur, les jours croissent de plus d'une heure
et le froid pique avec douleur.*



*S'il fait beau le 2 février
Il fera beau pendant quarante jours.*



*A la Chandeleur,
l'hiver s'en va ou prend vigueur.*



*A la Chandeleur, il faut manger la soupe dorée (crêpes)
Pour avoir de l'argent toute l'année.*



Pourquoi mange t'on des crêpes à la Chandeleur ?

Quelques éléments pour commencer... La Chandeleur est une fête religieuse qui célèbre la présentation de l'enfant Jésus au Temple et se fête 40 jours après Noël. Elle tire son nom du mot latin "candela", signifiant "chandelle".

Au temps des Romains, le 2 février était une fête en l'honneur du dieu Pan (dieu de la Nature). Toute la nuit durant, les croyants défilaient dans les rues, flambeaux à la main. Son nom? "festa candelarum", soit "fête des chandelles"...

Par la suite, la christianisation du peuple Gallo-Romain commença dès la fin de l'Empire Romain au Vème siècle. Cela passa notamment par la réappropriation de fêtes païennes telles que Noël pour en faire des célébrations chrétiennes. C'est donc dans ce contexte religieux qu'en 472, le pape Gélase Ier décida de christianiser cette fête qui commémora alors la présentation de l'enfant Jésus Christ au Temple. Garder ses chandelles allumées et les porter à l'Eglise en cette sainte journée assurait de bonnes récoltes aux paysans l'année à venir.

Oui, mais pourquoi mange-t-on des crêpes?

Comme de nombreuses traditions, la fête de la Chandeleur est accompagnée de ses **superstitions**: si les paysans ne faisaient pas de crêpes à la Chandeleur, le blé serait mauvais l'année suivante ("Si point ne veut de blé charbonneux, Mange des crêpes à la Chandeleur"). Faire des crêpes oui, mais pas n'importe comment! Pour être assuré que la récolte sera bonne et la famille prospère, il convenait de faire sauter la première crêpe de la main droite en tenant un Louis d'or dans la main gauche. La crêpe était ensuite déposée sur l'armoire de la chambre, la pièce d'or placée à l'intérieur, jusqu'à l'année suivante. A la Chandeleur suivante, on récupérait le tout et l'on donnait la pièce au premier pauvre que l'on rencontrait.

Il existe une deuxième hypothèse concernant la tradition des crêpes. Il semblerait que pour remercier les pèlerins qui se rendaient jusqu'à Rome pour y déposer leur cierge, le pape leur distribuait des crêpes...

Aujourd'hui, les processions ont disparu, mais les crêpes restent de la partie!

Voyage 2018

dimanche 3 juin

La Roche Bernard et la Vilaine



Le vieux quartier,

resserré en surplomb du ruisseau du Rodoir, il recèle de très anciennes maisons, la plus ancienne remontant au XV^{ème} siècle.

Nombre d'artisans d'arts

y ouvrent leur atelier au public,
fileur de verre, céramiste, perlière,
vitrailiste ...



La Vilaine

Source d'eau potable pour le territoire riverain, la Vilaine a été aménagée .

Les remontées d'eau salée ont été régulées par l'édification d'un barrage en 1970.

Long d'environ 500 m, le barrage est constitué d'une digue (côté Camoël) et de cinq portes. Il est doté d'une écluse qui permet la navigation entre le fleuve et l'océan.

Il en résulte toutefois un certain envasement de la baie en aval.

Un port de plaisance et une usine de traitement de l'eau potable ont également été aménagés à proximité.



Le départ est prévu à 8h et le retour à 20h30 place de la Rochefoucauld

Matin : visite de La Roche Bernard, petite cité de caractère située au bord de La Vilaine.

Après-midi : promenade fluviale sur la Vilaine, aller-retour La Roche Bernard-le barrage d'Arzal, durée 1h30.

Apéritif offert par l'association suivi du pique-nique (chacun aura préparé le sien).

Goûter boissons offertes par l'association et partage de gâteaux de votre confection.

COUPON D'INSCRIPTION AU VOYAGE du dimanche 3 juin 2018

La Roche-Bernard et la Vilaine

Adressez vos inscriptions à l'**association des Bretons d'Anjou, 25 bis rue des Banchais, 49100 Angers** ou donnez-les aux responsables ***avant le 30 mars***. Elles seront prises en compte par ordre d'arrivée.

N'oubliez pas de joindre votre règlement pour que nous puissions retenir votre inscription.

Libellez votre chèque à l'ordre de l'**association des Bretons d'Anjou** ; il sera remis à l'encaissement au retour du voyage.

Merci de nous communiquer votre numéro de mobile, il peut s'avérer utile en cas de problème le matin du départ

Contact : Dominique Valy 06.42.86.12.27

Nom.....Prénom.....

Numéro mobile

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Adresse

.....

.....

Nombre d'adultes

- adhérents-cotisants

X 38 €

	€
	€
	€

- non adhérents

X 42 €

Nombre d'enfants de moins de
12 ans

X 20 €

Nombre total de personnes

--

	€
--	---

Ci- joint chèque